

AGIR CONTRE l'absentéisme



Agir pour la santé des agents : mise en place d'une campagne de dépistage médical

Une campagne de dépistage pour les agents territoriaux

Dans le cadre de son plan de prévention et de lutte contre l'absentéisme (2024-2026), le Cdg73 poursuit son engagement aux côtés des collectivités en organisant, avec leur appui, une campagne de dépistage médical, à titre expérimental, dédiée aux agents territoriaux des collectivités de Haute Maurienne.

Les agents, qui auront été préalablement autorisés à participer à cette action de prévention par leur employeur, seront pris en charge par des professionnels de santé et bénéficieront, **sur une demi-journée**, de divers examens médicaux (contrôle de la tension artérielle, examen bucco-dentaire, dépistage du mélanome, détection des troubles du sommeil, évaluation du risque cardio-vasculaire, etc...). Ils auront également accès à des ateliers collectifs de sensibilisation (addictions, cancers, etc...) en fonction des besoins identifiés.

L'équipe médicale du Cdg73 est mobilisée pour que cette campagne de dépistage soit un succès, avec le concours d'un dentiste de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire, d'une diététicienne, des préventeurs de l'association Addictions France, du service de prévention de la CPAM de Savoie et du cabinet de dermatologie Cyrano de La Ravoire.

Détecter pour mieux prévenir

L'objectif de cette campagne de dépistage, est d'intervenir pour prévenir l'apparition de maladies ou de complications graves, et ainsi repérer des risques avant qu'ils ne conduisent à des absences prolongées ou à une dégradation de la santé des agents. En Savoie, où l'accès aux spécialistes et aux soins en zone de montagne est de plus en plus difficile, ces campagnes de dépistage offrent aux agents l'opportunité de réaliser un bilan médical complet.

Une première campagne-test en Haute Maurienne

La campagne se déroulera le **6 novembre 2025** à la salle des fêtes Fabrice Melquiot, à Modane, au bénéfice des agents des communes environnantes - **Modane, Aussois, Avrieux, Bessans, Bonneval-sur-Arc, Fourneaux, Le Freney, Saint-André, Val-Cenis, Villarodin-Bourget** - ainsi que **de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise, du CCAS de Modane et du CIAS Haute Maurienne Vanoise**. Cette phase pilote devrait permettre de tester et d'ajuster les modalités d'organisation, en vue d'un déploiement progressif sur plusieurs territoires du département. L'initiative s'inscrit dans une logique de proximité, avec une attention portée aux enjeux spécifiques du territoire. Car la difficulté d'accès aux soins est un phénomène général qui touche aujourd'hui 2 Français sur 3, tout particulièrement dans les zones rurales et de montagne.

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE MÉDICAL EN HAUTE MAURIENNE

Les difficultés d'accès aux professionnels de santé peuvent conduire certains agents à renoncer aux soins. Or une maladie chronique diagnostiquée tardivement sera plus difficile à stabiliser. Même un symptôme bénin pris en charge trop tard peut amener à prendre des traitements plus lourds et plus longs. D'où l'intérêt du dépistage médical. La première campagne de dépistage, réalisée à titre expérimental le 6 novembre 2025, est ouverte à tous les agents territoriaux relevant des collectivités et établissements publics de la Haute Maurienne. Le dispositif mis en place permettra d'accueillir 80 agents. Si l'évaluation de cette action est concluante, d'autres campagnes seront mises en oeuvre sur différents territoires.

Comment participer à cette demi-journée de dépistage ?

Inscription des agents auprès de l'employeur

La participation nécessite que l'employeur libère ses agents sur leur temps de travail pour une demi-journée. Les agents intéressés sont invités à se faire connaître auprès de leur service des ressources humaines pour une inscription **soit le matin, soit l'après-midi** du 6 novembre 2025. Ils recevront un questionnaire de santé. Celui-ci et, le cas échéant, le bilan sanguin seront analysés par le médecin du travail du Cdg73, afin de les orienter vers les stands de dépistage ou de sensibilisation les plus pertinents selon leur profil. Un parcours personnalisé leur sera proposé.

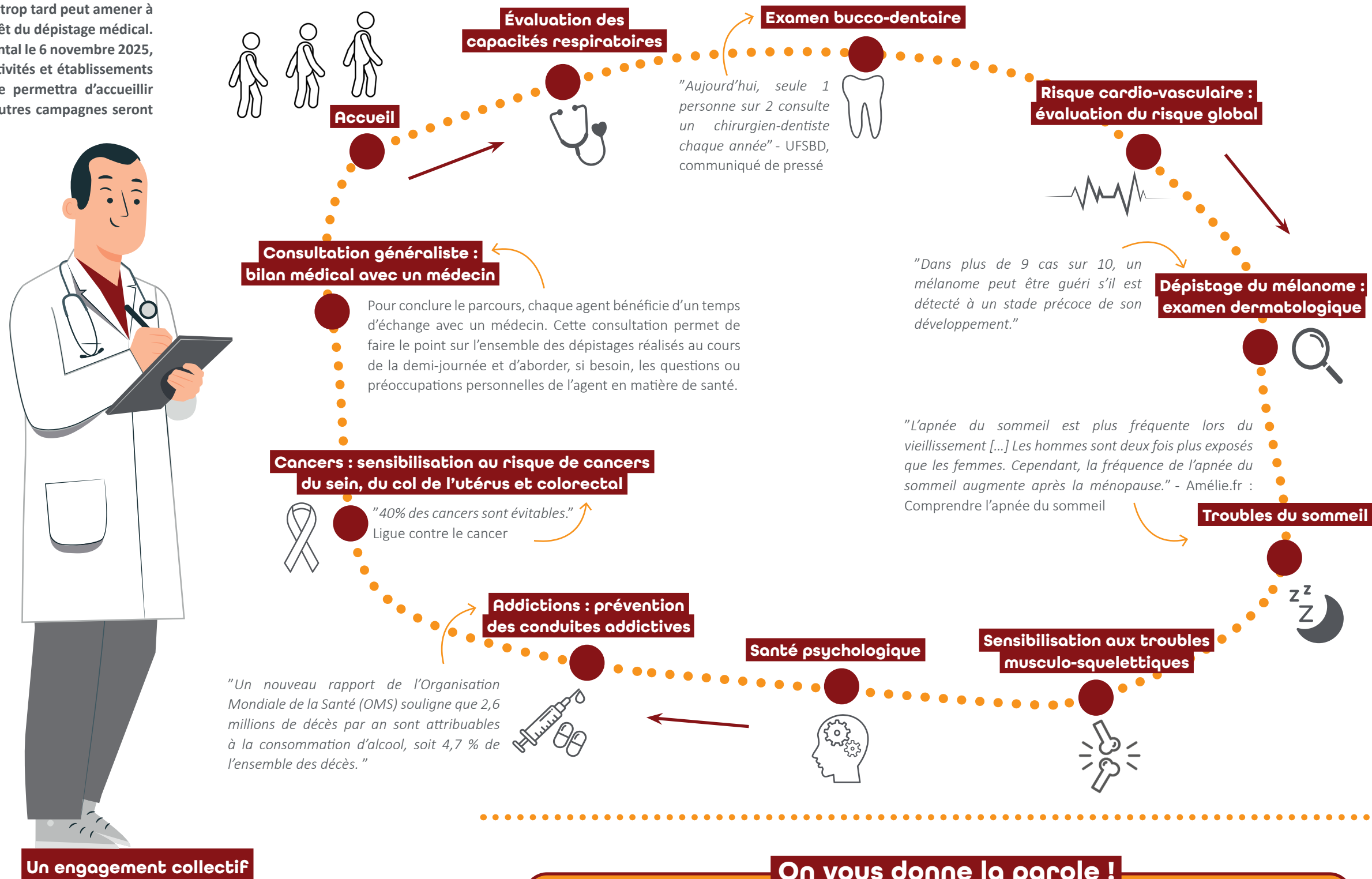
Qui prendra en charge les agents ?

L'équipe de médecine préventive du Cdg73, composée de médecins du travail, d'infirmiers en santé au travail et de la psychologue du travail, avec le concours d'un dentiste de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire, d'une diététicienne, des préventeurs de l'association Addictions France, du service de prévention de la CPAM de Savoie et du cabinet de dermatologie Cyrano de La Ravoire.

Un parcours sur mesure

Les circuits proposés sont construits individuellement à partir des réponses apportées au questionnaire médical. Chaque parcours débute systématiquement par un temps d'accueil et une prise de tension artérielle, puis s'enchaîne selon les besoins identifiés.

Exemple de parcours



jeudi 6 novembre 2025

**Modane
Salle des fêtes
Fabrice Melquiot**

On vous donne la parole !

Vous avez mis en place des actions pour lutter contre l'absentéisme ? Le Cdg73 vous donne la parole !

Afin de valoriser les initiatives locales en matière de prévention et de lutte contre l'absentéisme, un emplacement dans la lettre d'information vous est dédié.

Si vous souhaitez témoigner de vos actions, n'hésitez pas à contacter :

Jessica HUON, chargée de mission ressources humaines

Tél : 04 79 70 22 42 | jessica.huon@cdg73.fr



Dr Clément DURET, médecin du travail, responsable de l'unité des pathologies professionnelles et de l'environnement à l'hôpital de Garches et directeur médical d'Holicare (solution de détection, de prévention et de prise en charge en santé mentale au travail).

Sollicité en février 2025, le Dr Clément DURET a animé une session de sensibilisation sur l'épuisement professionnel à destination de l'équipe médicale du Cdg73. A cette occasion, il a livré son témoignage sur le rôle stratégique de la médecine préventive, dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre l'absentéisme mis en œuvre par le Cdg73.

Selon vous, quelle est la place de la médecine préventive dans la lutte contre l'absentéisme ?

Elle joue un rôle central et multipolaire dans la prévention des risques psychosociaux, physiques, etc..., dans la détection précoce de pathologies (souvent méconnues par les agents eux-mêmes) et dans l'accompagnement des collectivités et de leurs agents pour limiter la durée des arrêts, faciliter le retour et le maintien en poste via des aménagements de poste de travail adaptés.

Comment prévenir les arrêts longue durée et quelles en sont les causes ?

La santé mentale est l'une des principales causes d'arrêts de longue durée, qu'il s'agisse de pathologies personnelles ou directement liées au travail. La médecine préventive agit en amont : détection, aménagement du poste, accompagnement. Même pendant l'arrêt, elle reste mobilisée, notamment grâce aux visites de

pré-reprise pour préparer le retour.

Autre cause fréquente : les troubles musculo-squelettiques. Ici encore, la logique est la même : prévenir les sursollicitations, adapter les postes et détecter les signes avant-coureurs pour éviter l'aggravation des pathologies. L'enjeu est de maintenir l'agent dans de bonnes conditions, tout au long de son parcours professionnel.

Enfin, des problèmes comme les maladies cardiovasculaires ou le surpoids relèvent davantage de la santé publique, mais la médecine préventive a un vrai rôle à jouer pour limiter leur impact sur l'absentéisme.

Que pensez-vous de l'initiative du Cdg73 de proposer une journée de dépistage médical pour les agents territoriaux ?

Ces journées de dépistage peuvent avoir un véritable impact. Elles offrent à certains agents l'opportunité de consulter des professionnels qu'ils n'auraient pas contactés spontanément. Elles permettent une prise en charge rapide en cas de problème, ce qui est bénéfique tant pour la santé de l'agent que pour la collectivité, en limitant les risques d'absentéisme.

Quels messages voudriez-vous faire passer aux employeurs territoriaux sur l'importance de prendre en compte la santé de leurs agents ?

Au XXI^e siècle, la santé des agents c'est avant tout la santé du collectif.

C'est de l'intérêt de la collectivité à tous les niveaux d'avoir des agents en bonne santé pour continuer d'apporter les services aux usagers. En tant que dirigeants publics, maintenir les agents en bonne santé relève d'un intérêt majeur. C'est la place de l'employeur d'intervenir sur ces questions de santé individuelle.

En matière de santé mentale, on est tous gagnants à investir en prévention, détection, prise en charge que ce soit pour l'individu lui-même, pour le collectif en termes de répartition de la charge de travail et, pour la collectivité, en matière de coûts.

Zoom sur une action



Face au succès de la première session de la formation « Premier secours en santé mentale » dédiée aux policiers municipaux, en partenariat avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), qui s'est déroulée les 19, 25 et 26 juin 2025, une nouvelle session est d'ores et déjà programmée les 21, 30 et 31 octobre 2025.

Cette formation permet aux participants d'obtenir la certification de « secouriste en santé mentale ».

Pour plus d'information sur les inscriptions, rendez-vous sur notre site internet, www.cdg73.fr, "Gérer les ressources humaines" - "Prévenir l'absentéisme" - "Formations"